

Le Chizerot



BULLETIN MUNICIPAL

N° 28 - DÉCEMBRE 1993

Sommaire

- Le mot de la Rédactionpage 1
- 16 Janvier 1993:
 - Sous le signe de la simplicité
de l'amitié et de la convivialité.....page 2
- Culture : La bibliothèque municipale.....page 4
- Autour de l'église.....page 6
- Jumelage:
 - 15 e Anniversaire du jumelage
Uchizy - Harthausen.....page 8
- Estoril - Uchizy : les retrouvailles.....page 9
- A l'écolepage 10
- Fleurissement:
 - le 3 décembre à Louhans, la consécrationpage 12
- 1993 : les caprices de la météo
au cœur de la tourmente.....page 14
- Une naissance:
 - le Syndicat Intercommunal a Vocation
Multiple - SIVOM "À LA CARTE"
BRESSE TOURNUGEOIS.....page 16
- A Uchizy après l'armistice
du 11 Novembre 1918.....page 17
- Vie associativepage 18
- L'année 1993 en imagespage 20
- Principales décisions du Conseil Municipal .page 22
- Hyménées.....page 23
- État Civil - Donspage 24
- Un peu d'histoire à propos
d'une carte postale.....page 25

N° 28 - DECEMBRE 1993
Bulletin Municipal d'information - UCHIZY
Composition - impression :
Imprimerie de Bourgogne - Tournus
Photos : Geoffroy Robert, Baudras Paul,
Les Journaux de Saône-et Loire par Annie Bellasi.

Comme chaque année à la même époque, l'équipe municipale a le plaisir de vous présenter les réalisations et les projets de notre village avec deux points forts, figurant sur les pages de couverture :

- Le fleurissement avec, outre les 1^{er} prix départemental et régional, l'obtention d'un panonceau "lère fleur". Sans autre commentaire, précisons que 27 communes seulement sur les 2044 que compte la Bourgogne ont reçu cette distinction. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce succès.

- La rénovation de l'église et de son secteur, avec le magnifique cadeau de Monsieur OFER, peintre de notre ville jumelle, HARTHAUSEN. Ce n'est qu'un début, un début des plus encourageants pour un projet qui intéresse au plus haut point l'Architecte en Chef des Bâtiments de France mais qui, vu son importance, nécessite la participation de tous : "Une Commune montre qu'elle est vivante lorsque, adhérant à une idée, elle se mobilise pour la réussir".

Vous trouverez également dans ce bulletin, rendez-vous traditionnel des fêtes de fin d'année, tout ce qui a fait, en 1993, ou qui fera, en 1994, la vie de notre village. Retenons, entre autres :

- la visite de Mr le Préfet et de Mr le Président du Conseil Général de Saône et Loire

- le succès du relais bibliothèque et les appels lancés pour enrichir et développer le patrimoine communal

- l'ouverture vers les autres pays d'Europe

- les changements à l'école :

* départ d'une institutrice (qui a demandé au Comité de rédaction d'être son interprète pour vous remercier tous de la sympathie que vous lui avez témoignée)

* arrivée d'une remplaçante, Mme GUICHARD

* rénovation des locaux

- l'hommage rendu aux morts de toutes les guerres mais aussi, les difficultés qu'une "année de 13 lunes" a peut-être aggravées :

- la grêle et les pluies torrentielles avec leurs conséquences sur les cultures, les habitations et la voirie. A cet égard, merci à tous ceux, et en particulier les sapeurs-

pompiers, qui, par leur dévouement, ont atténué les désagréments.

- les querelles de voisinage qu'il convient de réduire à leur plus simple expression tant elles paraissent mesquines en face des conflits, des famines ou des génocides qui sont la honte de notre monde dit civilisé.

- la vie de notre village, et, - en aucun cas, cette identité ne sera remise en cause - mais aussi, la vie du Tournaigeois puisque l'intercommunalité a été la grande affaire de l'année 1993 et qu'à part de très rares

Le mot de la Rédaction*



exceptions, les communes du canton ont exprimé leur volonté de mieux se connaître et de travailler ensemble pour un "mieux" commun.

A l'approche du XXI^e siècle et du 3^{ème} millénaire, toutes les instances se mobilisent pour anticiper sur les évolutions prévisibles et réfléchir davantage à l'avenir pour s'y préparer.

Plus modestement mais avec autant de détermination, agissons ensemble dans notre village et dans notre région pour :

- préserver l'environnement : certains en parlent (trop?), d'autres le font. Le temps n'est-il pas venu que les uns et les autres se rencontrent pour débattre, sans excès idéologiques, des problèmes importants et urgents comme la qualité de l'eau ou le traitement des déchets.

- assurer un développement satisfaisant dans les différents domaines d'activité (économie, agriculture, tourisme) pour que chacun puisse vivre décemment dans un cadre social amélioré.

- participer à l'aménagement du territoire rural afin d'éviter la désertification de certaines zones (friches incontrôlables) et d'améliorer la qualité de la vie des futures générations.

En réaffirmant sa volonté de toujours mieux faire connaître et apprécier notre beau village, l'équipe municipale vous souhaite, à vous-même et à tous vos proches, parents et amis, une excellente année 1994. Tous les espoirs sont permis, il n'y aura que 12 lunes...

* (Loi du 15 janvier 1990)

Meilleurs Vœux



pour 1994

16 JANVIER 1993

SOUS LE SIGNE DE LA SIMPLICITE DE L'AMITIE ET DE LA CONVIVIALITE...

Cet objectif que s'était fixé le Conseil Municipal pour une date qui marquera dans l'histoire d'UCHIZY pouvait paraître bien ambitieux à la lecture de la liste des invités. Rendez-vous avait, en effet, été donné aux plus hautes personnalités du département et, immense satisfaction, toutes avaient souhaité rendre visite à UCHIZY, et parmi elles:

Mr Jean Claude ROURE,
Préfet de Saône et Loire

Mr René BEAUMONT,
Député de la circonscription et
Président du Conseil Général

Mr André POURNY, Sénateur

Plusieurs conseillers généraux, dont Mr Gérard VOISIN qui devait être élu député deux mois plus tard
les maires du canton

et les directeurs des principaux services de l'Etat et du département Ludwig REMMEL et Josef MAYER, Maire et Président du Cercle d'Amitié de HARTHAUSEN avaient également tenu à être à UCHIZY pour cette manifestation à laquelle, bien sûr, tous les habitants de la Commune étaient invités.

Dès le début, l'objectif "simplicité" était en grande partie atteint puisque la circulation et le stationnement des véhicules, pourtant gênés par l'encombrement et l'état des rues, s'effectuaient dans la bonne humeur, sans ordonnancement ou flons flons superflus. Le temps des premiers échanges ou des retrouvailles et l'on passait aussitôt à la seule partie vraiment officielle du programme puisque Mr le Préfet et Mr le Président du Conseil Général, en coupant le ruban et en découvrant une plaque, inauguraient la nouvelle salle du Donjon.

Après une visite détaillée des lieux qui permettait à tous d'apprécier la qualité de la rénovation, Guy PERNOT, aidé par Arlette GUICHARD, présentait notre commune, les travaux réalisés depuis 4 ans et surtout les perspectives d'avenir dans un espace rural où chacun aurait plaisir à vivre.

La Salle du Donjon :

Après un bref rappel de l'histoire de cette construction, il était indiqué que la salle servirait



maintenant à développer les activités que les nombreuses associations locales souhaiteraient proposer avec, entre autres, la gymnastique, le théâtre, les travaux manuels, la musique et la lecture. Un relais-bibliothèque, notamment était en cours d'installation dans la salle voisine.

De très chaleureux remerciements et félicitations étaient adressés à tous les conseillers municipaux qui avaient pris en charge les travaux de démolition et de déblaiement ainsi qu'au maître d'oeuvre et aux artisans qui, par

leur sérieux, leur ponctualité et leur souci de préserver les vestiges du passé, avaient obtenu une réussite aussi bien pour la fonctionnalité que pour l'esthétique.

Les travaux dans la commune :

Dès son élection en 1989, le Conseil Municipal avait décidé d'inscrire en priorité les travaux d'assainissement et de maîtrise du ruissellement, sujets qui étaient restés en instance depuis beaucoup trop longtemps. Un tableau (plans et photos), réalisé par des conseillers municipaux, facilitait la compréhension de l'exposé, notamment pour présenter les études, les réalisations et surtout les financements avec les aides très substantielles apportées par l'Etat, le département l'agence de l'eau et même la communauté européenne. Tout, ainsi, a pu être expliqué concernant la part de la commune mais d'autres travaux, très importants, réalisés par des organismes extérieurs, ont été également présentés : la rénovation d'une partie du réseau d'eau potable (Syndicat des Eaux), la dissimulation des fils téléphoniques et électriques (France Télécom et Syndicat d'Electrification) et la réfection du pont sur la Saône (Conseil Général).

Après ces deux points, qui constituaient "le plat de résistance" de la visite, l'exposé s'est poursuivi par la présentation de la commune et des atouts dont elle disposait suivant les différents secteurs géographiques : artisanat industriel, histoire et tourisme, agriculture, détente et loisirs. Bien entendu, cette énumération était complétée par des commentaires, notamment sur les projets ou les initiatives déjà engagées pour per-





mettre à une commune rurale de réussir son entrée dans l'Europe du XXIème siècle :

- la rénovation de l'église et de son secteur
- les fouilles archéologiques
- le fleurissement
- l'aménagement de sentiers pédestres
- le logement
- le réaménagement des bâtiments communaux et, en particulier de l'école
- l'acquisition de réserves foncières en zone artisanale et bien sûr, préoccupation constante, l'amélioration de l'accueil, de l'environnement et de la qualité de la vie.

Pour terminer, Guy PERNOT remerciait, au nom du Conseil Municipal et de la population, tous les responsables des organismes extérieurs qui, par leurs aides administratives ou financières, avaient permis de réaliser tant de choses en si peu de temps avec, pour heureuse conséquence, cette rencontre amicale du 16 janvier.

La convivialité et l'accueil n'étant pas de vains mots à Uchizy, il invitait tous les participants à rejoindre la salle communale où chacun pourrait apprécier la production des viticulteurs, des commerçants locaux, traiteur et boulangers et même de bénévoles (gaufres) qui participaient largement à la notoriété de la commune. Avant de quitter la magnifique salle du Donjon, plusieurs personnalités tenaient, chacune dans son style personnel, à exprimer leur satisfaction d'être à UCHIZY pour apprécier toutes les actions menées en 4

ans à peine. Les interventions les plus remarquées étaient, bien sûr, celles du Président du Conseil Général et du Préfet.

Mr BEAUMONT, se plaisant à rappeler qu'Uchizy était l'une des seules communes viticoles de sa circonscription, soulignait les efforts consentis dans tous les domaines, mais plus particulièrement dans celui de l'environnement. Il faisait remarquer qu'en la matière, il y avait "ceux qui en parlaient et ceux qui en faisaient", le Conseil Général, le Maire et le Conseil Municipal d'Uchizy étant de ceux qui "en faisaient". Pour terminer, il félicitait les responsables et leur promettait le soutien total du Conseil Général et de lui-même pour tout ce qui serait entrepris à Uchizy.

Mr ROURE, quant à lui, insistait sur le parfait esprit de partenariat que le Maire et le Conseil Municipal avaient su développer avec tous les organismes extérieurs, montrant ainsi que même une petite commune pouvait mener d'importants travaux de façon exemplaire. Il saluait aussi les acteurs d'un jumelage actif et réussi avec HARTHAUSEN, dans la perspective d'une Europe unie et terminait son propos en souhaitant que les thèmes présentés dans l'exposé donnent l'occasion d'une belle leçon d'instruction civique auprès des enfants de l'école.

La réception dans la salle communale a eu un énorme succès en permettant d'apprécier (le mot est faible) les productions locales et aussi d'échanger entre tous des propos amicaux, conviviaux et très fructueux, tout en restant dans une simplicité de bon aloi..

LES MÉDAILLÉS



Mme et M. LAFARGE Jacques et Mme BUIRET ont reçu la médaille de la Famille Française. Félicitations à ces familles méritantes.



Nos champions sportifs Chizerots à l'honneur.



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'existence d'une bibliothèque est attachée, dans nos villages, à celle de la commune et de l'école. Elle paraît être une tradition républicaine qui honorait "l'instruction publique". Et puis il y a des éclipses mais les livres, eux, restent, dans les mairies respectueuses.

En 1990, l'idée de recréer une bibliothèque communale à Uchizy prend corps sous la forme d'une antenne de la bibliothèque départementale de prêt et d'une incitation financière de 5 000 F du Conseil Général. Dans l'aménagement du Donjon on prévoit un local, petit, certes, mais suffisant dans l'immédiat, clair et accueillant. La bibliothèque de TOURNUS nous sert comme une annexe en nous prêtant 200 livres comme premier fonds de roulement. Pour l'aménagement (étagères, mobi-

lier, classeurs, fiches etc...) la municipalité alloue 3,50 F par habitant et 2 500 F par an pour les achats de livres. L'atelier de menuiserie du Club "Rencontre et Sympathie" fabrique des étagères, on trouve vite les 6 personnes qui donnent leur temps et leur compétence pour assurer les travaux spécifiques (catalogue, fiches, couvertures des livres, permanences etc...). Trois d'entre elles suivent des cours spécialisés une fois par mois et pour toute l'année. La bibliothèque d'Uchizy est une vraie bibliothèque conforme et fonctionnelle.

Le public est accueilli pour l'instant, tous les mardis de 16 H 45 à 18 H 45. L'inscription (délivrance d'une carte) est gratuite, ainsi que le prêt de 3 livres pour 3 semaines. On peut changer ses livres à chaque permanence.

Nous comptons à ce jour 124 inscriptions dont la moitié sont des enfants. Les rayons s'emplissent grâce à des dons, nous ne refusons rien, grâce aussi à l'extraordinaire fonds de la bibliothèque ancienne qui nous attendait, en parfait état, dans le grenier de la mairie.

Il faut signaler, à propos des enfants, l'heureuse initiative de l'école maternelle; l'institutrice Mme GUICHARD, conduit ses élèves 1 heure par semaine à la bibliothèque, permettant aux petits de se familiariser avec les livres. Quelques-uns convertissent leurs parents...

Ce qui nous frappe c'est justement que les enfants arrivent dans le local à la fois sérieux et très à l'aise, beaucoup plus à l'aise que certaines "grandes personnes", qui semblent, la

première fois, ne pas oser franchir le seuil.

Venez ! Dites-nous ce que vous aimeriez lire : on essaiera de vous le procurer. Une bibliothèque est à votre disposition à Uchizy. C'est une chance pour vous.

Simone BAILLEAU

"AVIS DE RECHERCHE". Qui posséderait un, ou les trois, des livres de Stella BLANDY (la dernière chanson, la teppe aux merles, l'oncle Philibert) sur Uchizy. Pouvez-vous le signaler à la bibliothèque ou à la secrétaire de mairie qui nous le transmettra. MERCI.



La visite de la bibliothèque de Romenay

COMPTE RENDU D'UNE VISITE A LA BIBLIOTHEQUE DE ROMENAY PAR LES BENEVOLES DE LA BIBLIOTHEQUE D'UCHIZY

C'est avec beaucoup de curiosité et d'intérêt que nous nous sommes rendues à une invitation des bibliothécaires de Romenay, suscitée sans doute par Monsieur PERNOT qui connaissait tous les enseignements que nous pourrions tirer d'une telle rencontre. La gentillesse de l'accueil de Messieurs BRUNET et FAVRE, conseillers municipaux, ainsi que celles de Mesdames PROST et CARRY bénévoles à la bibliothèque, nous ont vite fait oublier la grisaille ambiante de cette fin d'après midi du 24 septembre.

Tout d'abord nous avons été séduites par le lieu : une ancienne "grenette" (c'est à dire un marché à grain) situé au centre du village sur la place de l'église. Ce bel édifice de grande taille a été restauré de façon très contemporaine et luxueuse par un architecte chalonnois de renom.

C'est bien sûr, l'espace réservé à la bibliothèque situé en étage, qui a rete-

nu plus particulièrement notre attention, tout y est fonctionnel et harmonieux.

Après la découverte du lieu, nous nous sommes intéressées au fonctionnement de la bibliothèque proprement dite et donc à des questions plus techniques : budget, subvention, achat, choix des livres, pourcentage de ces achats à attribuer aux jeunes et aux adultes, constitution des fichiers lecteurs et livres, tenue des registres, règlement intérieur, etc...

Nous avons beaucoup de questions à poser, de choses à apprendre sur nos bibliothèques qui ont ouvert leurs portes à peu près à la même époque. Mais à Romenay l'organisation était parfaitement au point dès le premier jour, tous les livres en rayon et tous les problèmes pratiques surmontés.

A Uchizy, nous avons fait le choix d'ouvrir vite, nous avons des livres à offrir à nos lecteurs provenant de différents dons, du fonds de bibliothèque de l'école et de la possibilité que nous avons d'emprunter des livres à Tournus.

Nous ne regrettons pas notre choix compte tenu du succès de notre petite initiative. En effet, pour une population de 623 habitants, nous comptons déjà 124 inscrits ce qui

donne un pourcentage de 20 % de fréquentation alors que la moyenne nationale est de 12 %.

Voilà qui est encourageant !!!

Nous avons encore du travail à effectuer pour que tout se déroule encore mieux. Nous disposons d'un local agréable comme à Romenay, dans un lieu très bien situé. Certaines d'entre nous, comme Mesdames Boudier et Doudet sont déjà bien rôdées à ce travail, par leur formation en cours, Mesdames PERNOT et JAMES seront elles aussi tout à fait compétentes, et sans tarder, nous serons heureuses d'accueillir à notre tour les bibliothécaires de Romenay pour les remercier de leur accueil et de nous avoir fait partager leur expérience.

Leur bibliothèque nous a paru être un bon exemple à suivre, mais nous ne doutons pas qu'elles aussi sauront trouver du charme à notre joli local.

Mme DÉCHELETTE



Autour de l'église...

Après l'achèvement de la Salle du Donjon, plusieurs chantiers de gros travaux se sont succédé fin 1992 et courant 1993, dans le bourg, autour de l'église. Ils avaient été évoqués dans le précédent "Chizerot", ainsi que leur financement, de même au cours de l'inauguration de la Salle du Donjon le 16 janvier 1993.

ASSAINISSEMENT :

Grâce à la bonne gestion et au bon déroulement des travaux de la Rue Girard, les reliquats de crédits et de subventions permettaient d'envisager une tranche supplémentaire d'assainissement dans le bourg qui attendait depuis longtemps un réseau d'égoût conforme.

Les travaux ont été réalisés par la même entreprise, la Sté De Verdemont de VONNAS.

De nombreuses maisons sont maintenant raccordées à ce réseau ou en voie de l'être, ce qui ne peut qu'améliorer l'hygiène du bourg.

DISSIMULATION DES LIGNES AERIENNES DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES :

L'environnement de notre belle église romane, classée monument historique et très visitée par les touristes, souffrait beaucoup de ces nombreuses toiles d'araignées de câbles électriques ou téléphoniques, suspendues au dessus de nos têtes, accrochant le regard et tellement disgracieuses.

On s'y faisait par la force de l'habitude, mais quel dommage !

Les voilà maintenant disparues comme par enchantement, nous découvrant le ciel, le clocher, les arbres, les rues, les maisons, libérés de tout cet enchevêtrement aérien pour le plus grand plaisir des yeux.

Il n'y a pas eu de coup de baguette magique, mais de la part du Syndicat d'Electrification et de France Télécom, la réalisation de travaux dits "de dissimulation des

lignes aériennes" soit par enfouissement dans le sol, soit par accolement aux façades.

Ce procédé se généralise de plus en plus dans le voisinage des monuments historiques pour leur mise en valeur et dans de nombreuses cités qui veulent améliorer leur environnement.

Rappelons qu'à l'occasion des travaux de la Rue Girard, le réseau téléphonique a aussi été installé en sous-sol, de même précédemment pour une partie de la Rue de Quentin.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Quel plaisir dorénavant, dès la nuit tombée, de flâner Place de l'Eglise dans la chaude lumière des nouveaux lampadaires, aux formes élégantes.

Et comme on voudrait bien que tout le reste du village soit éclairé de cette façon ! Ce qui se réalisera bien sûr, avec le temps et les moyens...

En attendant, savourons sans réserve cet embellissement qui illumine le coeur de notre petite cité !

ADDUCTION D'EAU POTABLE :

Lors de l'ouverture des tranchées pour la mise en place du réseau d'assainissement dans

le bourg, il est apparu que les canalisations d'eau potable mises à jour étaient en fort mauvais état. En service depuis plus de 50 ans, elles sont maintenant partiellement obstruées par les dépôts et rongées par la rouille. Alerté, le Syndicat des Eaux a bien voulu envisager la rénovation prioritaire du réseau de ce secteur, à la suite du chantier d'assainissement et avant réfection de la chaussée. C'est ce même principe qui avait prévalu pour décider la rénovation et le renforcement de l'adduction alimentant la Rue Girard, à la suite des chantiers "érosion et assainissement" et avant d'entreprendre le goudronnage.

Voilà pourquoi, au cours de ces derniers mois de Novembre et Décembre, nous avons à nouveau des engins et des tranchées dans les rues du bourg, avec l'Entreprise PETAVIT, pour changer les vieilles canalisations d'eau potable.

C'est aussi la raison du mauvais état des rues durant tout l'été, situation peu agréable pour les usagers ou les riverains, et qui pouvait rappeler ce qu'ont vécu les habitants de la Rue Girard et de Corcelles pendant un temps...

Mais rassurons-nous, dès le printemps nous reverrons avec soulagement d'autres engins, mais cette fois pour nous faire une belle chaussée toute neuve !



NOTRE CLOCHER EN PÉRIL ? :

Beaucoup s'en sont ému : depuis l'été, les cloches se sont tuées. Tout juste le tintement des heures, mais plus de sonnerie à la volée. Pourquoi donc ?

Dans le voisinage de l'Eglise, Place des Dîmes en particulier, on aime bien lever les yeux là-haut sur la girouette du clocher : quel vent souffle-t-il ? Quel temps fera-t-il ?

Et puis un jour (non, ce n'était pas une vision céleste...) il a semblé que la toiture du clocher n'était plus tout à fait comme d'habitude, l'arête au sud paraissait moins rectiligne, faisant comme un creux...

On avertit Mr le Maire, qui alerte à son tour les architectes des Bâtiments de France, qui viennent inspecter l'intérieur du clocher : oui, il y a bien eu un affaissement de la vieille charpente qui supporte l'énorme poids de la couverture de laves ; oui, il était plus prudent d'arrêter les sonneries à la volée dont les secousses risquaient d'ébranler cette charpente fatiguée ; oui, une révision complète de la toiture était à envisager, sans toutefois qu'il y ait danger immédiat d'aggravation...

Des études sont en cours...

Ces réparations ne s'annoncent pas comme une petite affaire : c'est déjà un échafaudage impressionnant à mettre en place et à lui seul très coûteux. Il faudra ensuite déposer toute la toiture de laves, démonter la charpente, en remonter une nouvelle et remettre en place la couverture de laves après avoir changé les pierres défectueuses. Le support de la cloche devra aussi être modifié. Et pendant que l'échafaudage sera en place, il sera bon de revoir la maçonnerie extérieure du clocher...

Combien cette restauration coûtera-t-elle ?

Attendons le rapport des architectes...

Qui paiera ? Les Bâtiments de France prendront une grosse part des frais à leur charge, puisqu'il s'agit d'un monument classé, et en fonction de leurs attributions budgétaires et de leur calendrier de priorités.

La Commune devra faire face à une dépense importante, parmi aussi d'autres priorités, comme la poursuite des projets en cours : assainissement, eaux pluviales, voirie, etc...

Nous savons tous que Mr Théo OFER, peintre à HARTHAUSEN et fervent admirateur de notre église romane, à déjà pris les devants de nos soucis concernant le clocher. A l'occasion de l'exposition de ses œuvres en mai dernier, au cours de la célébration du 15e anniversaire du Jumelage UCHIZY-HARTHAUSEN, on a pu admirer le magnifique tableau représentant l'église et qu'il venait de peindre. Apprenant les avaries survenues au clocher, il a offert spontanément pour sa restauration toute une série de lithographies reproduisant ce tableau qui illustre de belle manière la page de couverture de ce bulletin.

Un bon nombre de ces lithographies ont déjà été vendues par l'entremise gracieuse de notre tisserande, Elisabeth GROZELLIER que



Trésor archéologique dans le grenier de la salle du Donjon ? Les Architectes des Bâtiments de France estiment qu'il s'agit là d'une pièce rarissime, vestige d'une très ancienne charpente et ont décidé de faire expertiser ces pièces de bois pour en connaître l'âge.

nous remercions sincèrement. Rappelons qu'elles sont à la disposition de toutes les personnes intéressées au prix de 200 F l'unité.

Pour donner suite au geste désintéressé de Mr OFER, témoignant de sa grande amitié pour notre village, plusieurs personnes ont à leur tour suggéré la création d'un "Comité de soutien pour la restauration de l'Eglise d'UCHIZY" à l'exemple de ce qui se pratique

dans de nombreux cas semblables.

Ce comité serait habilité à promouvoir toute action en faveur de cette restauration et à recevoir tous les dons à cette intention, qu'ils proviennent de particuliers ou d'associations.

Toutes les personnes qui souhaiteraient participer à la mise sur pied de ce Comité peuvent se faire connaître à la mairie.



15^{eme} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE UCHIZY - HARTHAUSEN

L'année 1993 a débuté avec la traditionnelle choucroute qui a eu lieu le 27 février, mais cette année aura été marquée surtout par le 15^{eme} anniversaire de jumelage entre nos deux communes UCHIZY et HARTHAUSEN. Il a été fêté à UCHIZY, en étroite collaboration avec la Commune, lors du week-end de la Pentecôte. Une soixantaine d'Allemands (dont 20 jeunes) étaient présents. Une exposition fut faite Salle du Donjon, où les Chizerots purent admirer les oeuvres de Monsieur OFER, peintre allemand de renom, ainsi que celles de nos artistes locaux J.Charles PRADIER, Bernard LARGE, Mr Jacques BERNIZET et Mme Yvette TALMARD.

Le samedi soir, un repas champêtre était organisé au son de la fanfare de Lacrost. Le dimanche soir, un dîner plus officiel fut servi à la salle communale. Diverses associations chizerotes participèrent également à ces festivités.

Le Comité remercie toutes les personnes qui ont de près ou de loin participé aux manifestations.

Au cours de ce week-end, Monsieur OFER nous annonça qu'il ferait reproduire une de ses oeuvres en plusieurs exemplaires, pour les vendre au profit de la réfection du toit de l'église d'UCHIZY. Nous le remercions ainsi que la commune d'HARTHAUSEN.

Le 5 juin une quinzaine de motards

du Motorad Club d'Harthausen, sont venus pour une semaine à UCHIZY nous faire admirer leurs machines et visiter la région. Au mois d'août, 23 jeunes allemands sont venus participer à un camp organisé par Loisirs Chizerots. Le Comité de Jumelage leur a offert une visite de Cormatin et de Blanot.

En 1994, nous nous retrouverons pour la choucroute le 26 février.

Un voyage à Harthausen aura lieu au printemps (prévu le 5 novembre 1993, il a été remis à plus tard par nos amis allemands). La date de ce voyage sera précisée ultérieurement.

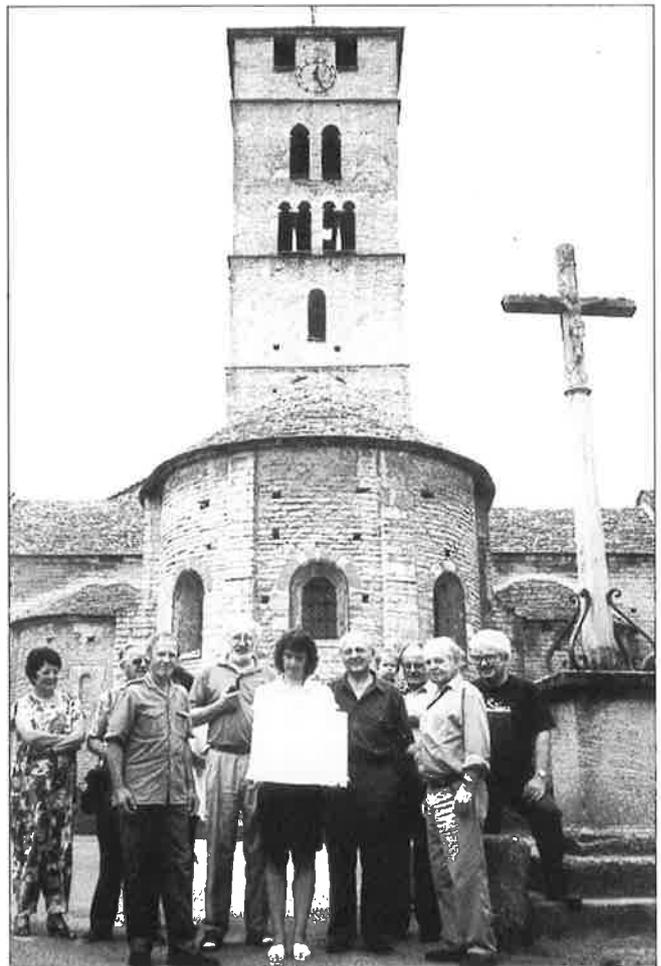
La secrétaire :
Marie-Claire BRUNET



Ci-dessus : les participants à la réunion préparatoire à mi-parcours Uchizy-Harthausen

A droite : La remise des lithographies

Ci-contre : M. OFER exerçant ses talents Place de la Fontaine





ESTORIL - UCHIZY : LES RETROUVAILLES ...



MON VOYAGE A ESTORIL OU INCITATION AU VOYAGE...



Oui, nous en avons gardé un sacré souvenir de cette première rencontre avec les Aînés d'ESTORIL, lors de leur séjour à UCHIZY en octobre 92 !

Eux aussi, sans doute, puisqu'ils mourraient d'envie de revenir au pays de leurs "cousins" bourguignons !

A l'occasion de son voyage merveilleux à ESTORIL en juin dernier, Arlette GUICHARD, messagère des amitiés chizerotes, avait rapporté l'assurance d'une nouvelle rencontre à l'automne suivant.

Et toujours dans le cadre du Rassemblement Européen de "l'Octobre de la Flamboyance", le Groupe d'ESTORIL devait revenir en Bourgogne à la mi-octobre. Mais une seule journée pouvait être consacrée à UCHIZY, le vendredi 15 octobre.

Et voilà leur car qui arrive : émotion des retrouvailles, quelques absents, quelques têtes nouvelles, et toujours Manuela, l'interprète infatigable et chaleureuse...

La matinée se passe à la Salle du Donjon en compagnie des enfants de l'école, les élèves de Mme et Mr MICHAUD. La rencontre avait été préparée en classe, avec un peu de géographie et d'histoire sur le Portugal. Quelques élèves font tout d'abord la présentation d'UCHIZY et de la région. Suit un petit concert de flûtes en l'honneur des visiteurs. S'instaure ensuite, par l'intermédiaire de Manuela, attentive et maternelle, un passionnant dialogue entre les Aînés d'ESTORIL et les jeunes écoliers. Les questions fusent, on veut tout savoir sur le Portugal, ses habitants et leur mode de vie... Onze heures trente, déjà, il faut se séparer à regret, en se disant "à tout à l'heure"...

Juste le temps pour nos amis d'ESTORIL de faire à pied un petit tour à

travers le village : les rues paisibles à cette saison, les massifs du fleurissement qui ont encore belle allure, la maison de "l'amie Arlette" que l'on veut voir absolument... le temps aussi de quelques photos et d'envahir le bureau de tabac de la Place pour acheter quelques souvenirs...

A la salle communale, la table est mise pour la grande réunion de famille des Aînés, présidée par Mr le Maire. Les cordons bleus du Club Rencontre et Sympathie ont fort bien fait les choses, en particulier une excellente choucroute : une découverte gastronomique pour les Portugais ! Il y a même un vin nouveau "spécial club"... Discours, échanges de cadeaux...

Tous les enfants des Ecoles rejoignent bientôt les Aînés à la salle communale. C'est le spectacle donné par le Groupe d'ESTORIL : magnifiques costumes folkloriques des provinces portugaises, chants et danses de là-bas... Jusqu'à l'heure de la sortie des classes, c'est le ravissement total de toute l'assistance. On voit aussi Marie-Juliette, d'une famille portugaise habitant UCHIZY, dans un beau costume folklorique, se joindre au Groupe pour danser et virevolter à plaisir...

Le spectacle continue ensuite avec d'autres invités : les familles qui ont hébergé les membres du Groupe l'année précédente. Puis le vin d'honneur de la Municipalité vient clore en beauté cette extraordinaire journée d'échanges et d'amitié entre Portugais et Chizerots...

Rencontre merveilleuse, mais trop brève ! On s'est promis de se revoir... Et pourquoi pas UCHIZY à ESTORIL l'année prochaine ?

Oui, pourquoi pas ? N'est-ce pas Arlette, c'est si beau là-bas et l'on y est si bien reçu !

Le lundi 14 juin 1993, je débarque à l'aéroport de Lisbonne accompagnée d'une amie ; Manuela est là, parmi la foule. Sur le revers de son col, le pin's d'Uchizy. Manuela est la personne qui accompagnait le groupe ethnographique à Uchizy en octobre 1992. Elle sera notre guide et interprète pendant les dix jours passés à ESTORIL.

Manuela nous accompagne à l'Hôtel EDEN à MONTE ESTORIL. Un chauffeur et un minibus seront mis à notre disposition pendant tout le séjour pour les excursions. L'hôtel, 4 étoiles nous est gracieusement offert par la Direction de l'Hôtel pour une semaine. La chambre, ou plutôt l'appartement, avec vue sur la mer.

Le deuxième jour a été consacré à la visite du Centre Social Alvaro de Sousa où la directrice Maria DE GRACIA nous accueille ainsi que tout le personnel. Le Centre est situé dans un cadre magnifique de verdure et de fleurs. Nous retrouvons plusieurs membres du groupe avec un grand plaisir et nous découvrons les activités du Centre : la chorale, les ateliers de gravure, de peinture, le folklore bien sûr, les jeux, la gymnastique, etc.. La journée se termine par la visite d'Estoril, "Station chic, au charme un peu rétro avec ses belles avenues fleuries et ombragées, ses palmiers séculaires, Estoril est un lieu de villégiature cosmopolite et calme. La vie nocturne est dominée par l'attraction du fameux casino (le plus grand d'Europe). La journée, le climat toujours doux même en hiver (12° en moyenne), se prête aux longues parties de golf sur l'un des plus grands parcours d'Europe. Les vastes plages sont fouettées par une mer tonique qui offre de beaux rouleaux aux surfeurs".

Nous visitons CASCAIS, ancien petit port de pêche, aujourd'hui ville à la mode. Sur ces placettes, dans ses ruelles piétonnières, il fait bon flâner.

Les jours suivants, nous avons découvert différentes villes comme SINTRA, LISBONNE, BELEM. Nous avons vraiment apprécié grâce aux explications de Manuela.

Les réunions avec nos amis portugais n'ont pas manqué. Sardinades, dégustation de pâtisseries locales, de spécialités régionales ont agrémenté les rencontres.

Le mot de la fin est de vous encourager vivement à vous rendre au Portugal. Vous y découvrirez des endroits merveilleux et des gens si chaleureux que vous aurez à nouveau envie comme moi d'y retourner.

Arlette GUICHARD.

A l'école

La fin de l'année scolaire 1992-1993 a été ponctuée de deux événements concomitants : le départ en retraite de Mme PERNOT et la nomination, pour lui succéder, de Mme GUICHARD, toutes deux institutrices d'Ecole Maternelle.

Eh oui, pour Mme PERNOT une grande page de sa vie, longue de 27 années passées à enseigner à UCHIZY, allait irrémédiablement se tourner le 6 juillet 1993.



Joie et émotion se lisaient dans son regard... Quel bonheur de se sentir libérée de toute contrainte, soulagée de ces soucis bien légitimes lorsque l'on est une institutrice consciencieuse, entièrement vouée à sa profession d'éducatrice... mais aussi quelle tristesse de dire adieu à ces tout-petits offrant le sourire radieux de l'innocence et de la reconnaissance envers une maîtresse "tant aimée".

Cependant, pas question pour Mme PERNOT de laisser s'installer la mélancolie et surtout de ne pas prodiguer, une dernière fois dans le cadre scolaire, sa gentillesse toute naturelle. C'est pourquoi, lundi 5 juillet 1993, elle offrit à tous ses élèves et leurs mamans, un goûter qui fut l'occasion d'une ultime mais sympathique rencontre.

Mardi 6, c'était au tour des enfants de toutes les classes réunies, conjointement avec Mr et Mme MICHAUD ainsi que le Club "Rencontre et Sympathie" d'organiser un après-midi récréatif agrémenté d'un goûter offert par le Club où

les traditionnelles gaufres confectionnées par Mrs BAUDRAS comblèrent la gourmandise de tous.

Sous la houlette de Mme PUGET, assistante maternelle, les bambins récitèrent un poème à leur maîtresse. Les plus grands enfants, guidés par Mr MICHAUD, montrèrent leurs talents de "musiciens en herbe".

Etaient également présents Mme et Mr CORNISH qui, cette année encore, ont dispensé bénévolement, des cours d'initiation à l'anglais, précieux support pour nos futurs élèves de 6ème.

Enfin, vendredi 9 juillet, le Conseil Municipal honorait Mme PERNOT au cours d'une réception réunissant les membres du Conseil bien sûr, mais également collègues, anciens élèves, amis et famille. A noter en particulier la présence de son papa venu tout spécialement de LYON pour cette occasion.

Après une brève évocation de sa carrière, Mme PERNOT, bien que très

émue, tint à prendre la parole pour remercier toutes celles et tous ceux qui l'ont accompagnée et aidée dans l'exercice de ses fonctions mais aussi, - événement exceptionnel lorsque l'on connaît la personne et sa totale discrétion - pour laisser cours librement à des sentiments confus de joie, de regret, de soulagement... Grand et touchant moment pour toute l'assistance pleinement concernée par ce départ.

Un épisode de la vie scolaire d'UCHIZY venait donc de se tourner, mais un autre s'ouvrait. En effet, Mme GUICHARD, nommée pour succéder à Mme PERNOT avait fort gentiment accepté de participer, en compagnie de son mari, à cette cérémonie.

Ce fut donc l'occasion de la présenter : Mme GUICHARD, après avoir réussi brillamment le concours d'entrée à l'Ecole Normale et y avoir accompli 3 ans d'études et de formation, a suivi un long périple de 10 années en qualité de titulaire remplaçante. Cela signifie que,

pendant tout ce temps Mme GUICHARD a "navigué" dans un secteur allant de TOURNUS à MACON et ses alentours pour y effectuer ça et là des suppléances courtes ou longues. Il paraît donc inutile de souligner sa longue expérience tant

par la durée que par la variété des classes et des publics rencontrés. L'Ecole Maternelle d'UCHIZY est par conséquent son premier poste à titre définitif. Mariée et mère de deux petits garçons de 7 et 4 ans, elle est ravie de "poser enfin

ses valises" dans un village situé non loin de son domicile puisqu'elle réside à CLESSE.

Mme GUICHARD est doublement satisfaite puisque des travaux importants de réfection de l'école maternelle ont été effectués : changement des fenêtres - peinture des salles - installation de baguettes destinées à l'affichage des dessins d'enfants - pose de 2 nouveaux tableaux.

Ces travaux, terminés au cours des vacances de Toussaint et exécutés avec un soin minutieux, ont suscité de Mmes GUICHARD et PUGET, un grand remerciement à l'égard des entreprises concernées.

Souhaitons maintenant à Mme GUICHARD de trouver dans son milieu professionnel, auprès de ses collègues, des élèves et de leurs parents, toutes les satisfactions espérées et de rester longtemps parmi nous.

Cette rentrée scolaire 1993-1994 a vu arriver un effectif de 79 élèves répartis ainsi :

Classe Maternelle :	31
CP/CE 1 :	25
CE 2/CM 1/ CM 2 :	23

Prévisions 1994-1995

Classe Maternelle :	30
CP/ CE 1 :	18
CE 2/ CM 1/CM 2 :	30

Notons une même constance dans les chiffres, excepté en ce qui concerne ceux de la classe de Mr MICHAUD en nette augmentation prévue pour l'année prochaine, effectif lourd pour une classe comportant trois divisions différentes.



FLEURISSEMENT : 3 DÉCEMBRE 1993 A LOUHANS, LA CONSÉCRATION !

Nous avons tous en mémoire la très belle page d'Annie BELASI sur le Journal de Saône et Loire, relatant la remise des Prix du Comité Départemental de Fleurissement.

Reprenons en quelques extraits du texte et des photos.

"C'est une très belle cérémonie (...) qui se déroulait au Palace de LOUHANS, pour récompenser les communes, particuliers et commerçants oeuvrant à la beauté de notre région par leur fleurissement.

Dans ce palmarès, riche de 220 communes et 1 500 particuliers participants, les arrondissements de Mâcon et Charolles, autant dire le sud, se sont taillé la part du lion, tristant 6 titres sur 9 au niveau régional, et une quinzaine sur vingt dans les différentes catégories départementales."

Bien sûr, l'exemple vient des "grands" en particulier Mâcon qui ne compte plus les récompenses depuis plus de 10 ans et qui vise aujourd'hui les titres européens mais aussi des toutes petites qui, malgré des budgets restreints avec juste la passion des jardiniers amateurs arrivent à se démarquer et évoluent au plus haut niveau régional, voire national, nous voulons parler bien sûr de Berzé-la-Ville hors concours mais qui rafle encore des prix spécifiques et surtout d'Uchizy qui décroche cette année sa première fleur. Quel bel exemple à suivre par toutes les communes qui s'investissent mais peuvent quelquefois se montrer un peu découra-

gées par la tâche. D'autant qu'un fleurissement réussi c'est non seulement la fierté et le plaisir des habitants de la Commune, mais surtout un formidable atout touristique et économique. D'ailleurs, les effets de ce travail de longue haleine commencent à se faire connaître, certains villages feront partie intégrante du circuit des villages fleuris que propose dans son catalogue touristique Saône et Loire Promotion pour les professionnels.

Pour bien prouver à tous, nous qui habitons cette superbe région et aux voyageurs qui la traversent "que la vraie vie est ici"...

Consécration et fierté pour UCHIZY qui a obtenu :

- le 1^{er} prix départemental dans la catégorie de 500 à 1000 habitants
- le prix du Vignoble, en même temps que Viré et Chardonnay
- et cette magnifique récompense au niveau régional : la 1^{re} fleur !

Bravo à tous les artisans de cette réussite : notre infatigable jardinier et l'équipe des autres bénévoles, les employés communaux, et bien sûr, tous les habitants qui, en fleurissant leurs abords ou leur jardin, contribuent à l'embellissement général du village.

Il est vrai que les gens d'UCHIZY fleurissent de plus en plus et de mieux en mieux. Témoin la longue liste de tous ceux qui ont été remarqués par le Jury Communal.



Résultats du Concours Départemental après sélection du Jury Communal les 29 juillet et 3 août 1993 :

Maison avec jardin fleuri visible de la rue

- 1 - CANARD Guy Rue du Pilori
- 2 - CANARD André Rue de Mercey
- 3 - GONNAUD Arsène
Route de Chardonnay
- 4 - DUTHION André
Route de Mercey
- 5 - PECHOUX Andrée
Place des Dîmes
- 6 - BOUILLON-PERRON Maurice
Rue du Puits
- 7 - GUILLET Roger Au Port
- 8 - CHAUDAGNE Gérard
Place de l'Etang
- 9 - GEOFFROY Jeanne Rue Girard
- 10 - BRUSSON Robert A La Martine
- 11 - JEANDIN Roland Rue Maréchal
- 12 - BURTEAU Marthe
Rue des Ravières
- 13 - GALLORINI Jean
Rue des Ravières
- 14 - BOISSY Anne-Marie
Rue du Pilori
- 15 - GUDEFIN Simone Rue du Pilori

Décor floral sur la voie publique

- 1 - CANARD André Rue de Mercey
- 2 - BAUDRAS Joanny
Rue de Mercey
- 3 - CANARD Annick Place de l'Eglise
- 4 - SCHORI Georges
Rue des Forgerons
- 5 - LEBRUN Odette Rue Centrale
- 6 - CLAYET Louise
Rue des Forgerons
- 7 - LEDUR Marie Rue Maréchal
- 8 - BONNARDIN Pierre Rue du Bief
- 9 - SALLET Christian Les Verchères
- 10 - DANANCHER Colette
Rue Girard
- 11 - DI LORENZO Eugène
Place du Temple

Balcon ou terrasse

- 1 - BERTOLINI Pierre Rue du Pilori
- 2 - JANNET Michel Rue de Quentin
- 3 - CHAUDIOT Marcel Rue du Puits
- 4 - CORNUTRAIT Marcel
Place de la Fontaine
- 5 - BERTOLINI Roland
Rue du Pilori

- 6 - MARPAUD Roger Rue au Pré
- 7 - DERRISSARD Christian
En Corcelles
- 8 - PEETERS Luc Rue du Pilori
- 9 - GUICHARD Arlette Rue de
Quentin
- 10 - PERNOT Guy Place des Dîmes

Hôtel, Restaurant ou Café

- 1 - Hôtel du Nord Place de l'Etang
- 2 - Les Amis de la Route Nationale 6

Gîte Rural et Chambre d'Hôte

- 1 - SALLET Annick et Gérard
Rue du Puits

Exploitation Agricole

- 1 - TALMARD Paul En Cruzille
- 2 - GAUDEZ Roger Rue Maréchal

Caveau de dégustation

- 1 - TALMARD Philibert
Rue des Fossés

Camping

- 1 - BAR Paul (Camping CCAS)
Route de Plottes
- 2 - DUMONTET Jacqueline Nle 6
Le Port

Commerce

- 1 - SARL CANARD Rue Centrale
- 2 - LA POSTE (GALLAND Georges)
Rue du Donjon
- 3 - Boulangerie JACQUIER J.Claude
Rue Girard

Sur les 10 candidats qui ont été présentés au Concours Départemental (noms soulignés sur la liste), deux d'entre eux ont été particulièrement à l'honneur à la remise des prix de LOUHANS :

Guy CANARD, catégorie "terrasse dans maison individuelle", 1^{er} prix d'arrondissement, ex-aequo, 1^{er} prix départemental, Primé pour la 3^e année consécutive par le Jury Départemental
Joanny BAUDRAS, catégorie "décor sur la voie publique",

1^{er} prix d'arrondissement, déjà primé lui aussi l'an dernier. Très sincères félicitations à ces deux lauréats !

Sélection complémentaire du Jury communal : Mentions "Encouragement"

Maison avec jardin fleuri visible de la rue

VINOIS Robert Place des Dîmes
VOIR Maurice Rue du Pilori
LAFARGE Xavier Rue du Puits
CALEYRON Lucien Rue du Puits
LOMBARD Jean Rue Maréchal
SEMPIANA Fernand Au Port
SPANU Marie-Jeanne Au Port
MOINE René Au Port

Décor sur la voie publique

DURAND Daniel Place des Dîmes
MOURON René Place des Dîmes
THEVENARD Hortense
Place de l'Eglise
ROY Georges Rue du Pilori
ROCHETTE Alphonse
Rue du Pilori

TREMEAU Jacques Rue du Puits
JAMES Jean Marie Rue du Puits
PELLETIER Michel Rue du Puits
MELECK Jacky Rue du Puits
PERRUSSET Jacques
Rue Maréchal

Balcon ou terrasse

COMMERCON Robert
Place des Dîmes
CHEVELUS Geneviève
Rue des Barbiers
FAVIER Marcel Rue de Mercey
SALLET Raphaël Quart Mallet
NOBLET Chantal Les Verchères
MORIE Annick Rue Girard
MORIE André Rue Maréchal
GUYONNET Robert En Corcelles
CHAVY Jean François
Rue Maréchal
TOURNIER Gabriel Au Port
JANNET Gabrielle Nationale 6

Exploitation agricole

LAFARGE Jean Pierre La Roche
RICHY Jean Jacques Rue Maréchal

Commerces

CARILLON Sylvain Rue du Pilori

Hôtel-Restaurant

Café du Centre Place de la Fontaine

Cour commune fleurie

Cour PRADIER René - VILLE
Joseph -MATHIEU Marguerite,
Rue de Quentin
Cour GUYONNET Lucien -
JACQUIER J.CI. - DEPALLENS,
Rue Girard
Cour DANANCHER Colette -
CORLIN René - GEOFFROY
Jeanne - TERRET François,
Rue Girard
Cour CORNISH Robert - CORNU
Henri -CORNU Paulette,
En Corcelles

Un grand merci à tous pour cet amour des fleurs et ces efforts d'embellissement. D'ores et déjà, rendez-vous pour la soirée annuelle du fleurissement en début d'année prochaine.



1993: LES CAPRICES DE LA METEO AU CŒUR DE LA TOURMENTE



A croire que les dieux étaient tombés sur la tête... par quatre fois en 8 mois, les intempéries ont frappé notre commune de façon très violente au point que le Maire fut contraint de demander le statut de "commune sinistrée".

Dès le 19 mai, les hostilités célestes commençaient, un violent orage de grêle "sèche" frappait particulièrement UCHIZY sur les parcelles des Condemines et un peu plus loin FARGES et PLOTTES. Certains viticulteurs étaient touchés à 90 % et d'ailleurs, lors des visites d'expertises, les premières estimations s'avéraient, hélas exactes.

Le village avait à peine pensé ses premières plaies que, à nouveau, le sort s'acharnait : le 5 juillet en fin de journée, c'est un véritable déluge qui s'abattait sur tout le Mâconnais, trombes d'eau, grêle, vent. Dans la commune, on pouvait vers 20 heures mesurer jusqu'à 60 à 70 cm d'eau dans la Rue Principale, une fois de plus. La zone de la Rue Girard était protégée grâce au plan de traitement des eaux pluviales, le bassin d'orage ayant parfaitement rempli son rôle.

Et, enfin, serait-on tenté de dire, le 5 octobre, à nouveau le ciel se déchaînait et toute notre région subissait des inondations catastrophiques. Si les communes limitrophes LUGNY, MONTBELLET étaient durement touchées, fort heureusement UCHIZY s'en tirait relativement bien.

C'est tout le monde rural qui a été durement malmené par une météo, plus que capricieuse, toutefois dans la commune seules les gelées du printemps et la grêle de mai ont justifié une déclaration de commune sinistrée. Ce qui vaut aux agriculteurs de bénéficier de prêts calamités à taux bonifiés pour une partie des dégâts.



L'ATELIER-GARAGE COMMUNAL EN CHANTIER

Tout un chacun a pu voir dès novembre dernier, sur le parking du bouledrome, le futur atelier-garage communal sortir de terre comme un énorme champignon malgré les rigueurs de cet hiver précoce.

Très attendu ce bâtiment pour loger l'ensemble du matériel communal qui s'est accru au fil des années : tracteur et sa benne, tracteur avec chargeur et broyeur, minitracteur-tondeur, lame déneigeuse, stockage du carburant, outillages divers...

Tout ce matériel était logé provisoirement ces dernières années dans une grange, Rue du Puits, mise gracieusement à la disposition de la Commune par les propriétaires, Mr et Mme Georges ROY, dans l'attente d'un local mieux adapté. Qu'ils soient ici vivement remerciés pour ce très grand service rendu à la collectivité et pour leur patience à supporter un délai plus long que prévu.

Très attendu aussi cet atelier-garage par les deux employés communaux, Jacky MELECK et Hubert PREVEL, qui pourront travailler dans de



meilleures conditions et mieux entretenir le matériel...

* CARACTERISTIQUES DE LA CONSTRUCTION :

Hangar en dur, fermé et bétonné, de 200 m² de surface, avec charpente bois et couverture de tuiles.

* ENTREPRISES ADJUDICATAIRES DU MARCHE :

Gros œuvre et couverture:

Entreprise BERTOLINI - UCHIZY

Charpente :

Entreprise JULLIN - VESINES

Serrurerie : Entreprise V.S. - F. MACON

Menuiserie :

Entreprise VADOT - TOURNUS

Plâtrerie-Peinture :

Entreprise DUMAZOT - UCHIZY

Plomberie :

Entreprise E.T.C.B. - UCHIZY

Electricité :

Entreprise TALMARD - UCHIZY

* FINANCEMENT ET COÛT TOTAL : (en chiffres arrondis)

Fonds propres ou emprunts 227 000,00

Subventions 190 000,00

Récupération T.V.A. 63 000,00

Coût total 480 000,00

En nous réjouissant que cette construction soit en bonne partie réalisée par les artisans d'UCHIZY, nous souhaitons sa mise en service très prochaine.

ET SI L'ON REPARLAIT DE LA RUE GIRARD ?

S'il y a des gens satisfaits à UCHIZY, ce sont bien les habitants du quartier Rue Girard et Corcelles. Tout au long de cette capricieuse année 93, ils se sont réjouis que les travaux de lutte contre l'érosion et de maîtrise des eaux pluviales aient été terminés avant le passage des orages dévastateurs.

Au plus fort des averses, alors que la rue des Ravières, la rue Principale et la rue du Bief ressemblaient à un torrent, on aurait pu croire que là-bas il n'y pleuvait pas ! Pas d'eau, ni boue, ni cailloux sur la route, les bassins d'orage assurant parfaitement leur office de rétention.

Ah certes, nos amis ont supporté de longs mois les engins de chantier, la voirie défoncée, la boue ou la poussière ! Leur patience a été récompensée puisqu'ils bénéficient maintenant, avec le réseau d'assainissement, d'une adduction d'eau potable



renovée, d'une efficace protection contre les déluges du ciel et de la disparition de leur horizon des encombrantes lignes téléphoniques. Encore un dernier goudronnage de finition au printemps prochain, et ils auront enfin une chaussée impeccable !

Parions que maintenant les riverains auront envie d'embellir davantage leur quartier en fleurissant, comme certains l'ont si bien commencé, leurs cours, leurs jardins et leurs abords...

Une naissance :

le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple SIVOM "à la carte" BRESSE-TOURNUGEOIS

Le précédent bulletin présentait les règles de l'intercommunalité édictées par la loi du 8 février 1992 ainsi que l'approche qui en était proposée dans le canton de TOURNUS. Il apparaissait en effet que, pour éviter d'être dans une situation imposée par un schéma départemental, les communes se devaient de réfléchir à une structure, la moins contraignante possible, pour marquer leur volonté de vivre et travailler ensemble tout en conservant l'identité de chacune.

L'idée a fait son chemin, au prix de nombreuses réunions, et c'est ainsi qu'est né le SIVOM Bresse-Tournugeois avec la quasi totalité (seules 2 d'entre elles n'ont pas adhéré) des communes du canton : La Chapelle sous Brancion, Farges les Mâcon, Lacrost, Martailly les Brancion, Ozenay, Ratenelle, Romenay, Royer, Tournus-Plottes, La Truchère et Uchizy. Il convient, à cet égard, de souligner la compréhension de ces collectivités qui, situées de part et d'autre de la Saône, n'ont pas forcément les mêmes préoccupations ou qui, pour certaines, adhéraient déjà à d'autres groupements.

C'est cette même volonté qui a prévalu pour la mise en place du syndicat et l'élaboration des différentes "cartes" qui paraissaient les plus urgentes, après que les conseils municipaux aient délibéré en termes identiques et que Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire ait pris l'arrêté de création le 5 juillet 1993 :

Le Comité Syndical :

Une précision importante : Le syndicat est géré uniquement par des représentants élus, sans tenir compte du nombre d'habitants des communes concernées. Ainsi, chaque conseil municipal a choisi ses délégués : 2 titulaires et 2 suppléants.

Pour UCHIZY : titulaires : Guy PERNOT, Arlette GUICHARD
suppléants : Paul BAUDRAS, Paul TALMARD

Le bureau Syndical (élection du 24 juillet 1993)

Président : Pierre BOURRET, Maire de La Chapelle-sous-Brancion

1^{er} Vice-Président : Guy PERNOT, Maire d'UCHIZY

2^e Vice-Président : René BRUNET, Adjoint au Maire de Romenay

Membres : Gérard BUATOIS, Maire de Tournus

Daniel BACONNET, Maire délégué de Plottes

Jean COLIN, Maire de La Truchère

Robert LEJEUNE, Adjoint au Maire d'Ozenay

Comme dans les communes, le bureau syndical a pour mission d'élaborer des propositions, dont le budget, qui sont soumises au vote du comité syndical.

Les commissions :

Comme indiqué plus haut, le bureau a souhaité créer aussitôt des commissions afin de mettre à l'étude les questions les plus urgentes ou les plus importantes :

- Collecte et traitement des ordures ménagères : représentant d'Uchizy : Paul TALMARD

- Tourisme : représentants d'Uchizy : Arlette GUICHARD, Paul BAUDRAS

- Action sociale : représentant d'Uchizy : Arlette GUICHARD

- Voirie : représentants d'Uchizy : Paul BAUDRAS, Paul TALMARD

Deux de ces commissions, ordures ménagères et action sociale, ont

déjà commencé leurs travaux afin de soumettre les "cartes" correspondantes à l'approbation des conseils municipaux des communes souhaitant adhérer aux options proposées.

Les cartes :

Il est rappelé que chaque commune adhérent au SIVOM a le choix, suivant l'intérêt qu'elle y porte, de participer ou non à l'option (ou la carte) qui lui est proposée par le conseil syndical.

Ordures ménagères :

C'est cette option qui, pour l'instant, a demandé le plus d'attention et de travail et ce, pour des raisons aussi importantes les unes que les autres :

- l'importance du budget (2 533 328 F)

- la date fixée pour la prise en charge par le SIVOM (01/01/1994)

- les négociations "serrées" avec les représentants de Tournus, afin que chacun "y trouve son compte" (transfert des matériels et des équipements)

- le renouvellement de la convention avec la société NOVAME, chargée du transport et du traitement en décharge.

De nombreuses réunions, et en particulier celle du 10 novembre dernier, ont permis de clarifier les choses et l'on peut dire que le service sera mis en place dans de bonnes conditions, au coût le plus juste. Il convient, à cet égard, de souligner la sagesse des représentants des communes concernées qui, à l'unanimité, ont souhaité préserver l'avenir en instituant un amortissement des camions-bennes. Cette initiative, qui n'avait pas été appliquée précédemment, permettra, moyennant une légère augmentation des tarifs, de remplacer ces véhicules dans de bien meilleures conditions financières, quand ils devront être réformés.

Portage de repas à domicile :

Ce service, présenté par la commission "Action Sociale" en collaboration avec l'hôpital de TOURNUS, connaît déjà un grand succès dans quelques communes du canton. Le prix d'un repas serait de l'ordre de 37 F pour une distribution quotidienne à domicile.

Si vous souhaitez en bénéficier, il vous est demandé de vous faire inscrire en mairie (voir encadré).

D'autres cartes sont en cours d'étude ou de préparation. Il s'agit :

- d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

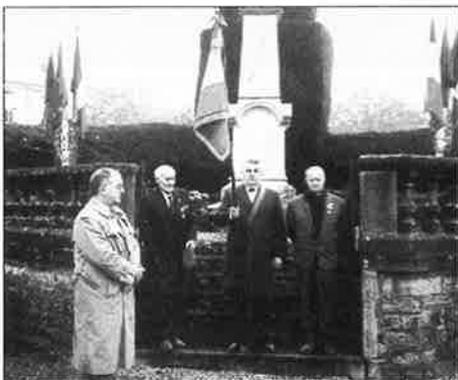
- du développement du tourisme

- de la protection de l'environnement

- de la voirie

Bien entendu, vous serez tenus informés de ces projets au fur et à mesure de leur avancement et tout avis, quant à une éventuelle participation d'UCHIZY à l'une ou l'autre de ces cartes, sera le bienvenu.

**Les personnes âgées de plus de 70 ans ou dépendantes, intéressées par le portage des repas à domicile peuvent se faire connaître à la Mairie.
Le coût sera d'environ 37 F.**



A UCHIZY, APRES L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



75 ans ont passé. Ils ne sont plus très nombreux nos Anciens qui ont vécu cette période de l'après-guerre et qui s'en souviennent. En 1918, ils avaient de 6 à 12 ans, ils allaient à l'école d'UCHIZY...

Après l'immense soulagement apporté par l'annonce de la fin des combats, restaient les souffrances des familles endeuillées : en 4 ans, 54 soldats d'UCHIZY morts à la guerre ! Quel bilan tragique pour notre seul village ! Tous des hommes jeunes qui allaient manquer cruellement à leurs parents, leurs frères et sœurs et pour certains à leurs femmes et leurs enfants, leurs fiancées...

Un très grand vide dans beaucoup de familles, un manque de bras dans les fermes ou les ateliers, la vie du village amputée longtemps par tant d'absences...

À l'école des garçons, les instituteurs, Mr Jean Marie MENEVEAU et son épouse, avaient eux-mêmes perdu leur fils à la guerre. Ils étaient fervents patriotes et avaient à cœur d'inculquer à leurs élèves leur amour de la patrie.

Ce sont eux qui, après l'Armistice, ont pris l'initiative de présenter sur un même tableau les portraits-souvenirs des soldats morts au champ d'hon-

neur. Ils ont consacré beaucoup de temps et d'énergie pour rechercher dans les familles les photos des soldats, les faire agrandir... Ces travaux photographiques ont représenté une dépense importante, financée grâce aux spectacles de l'Amicale Scolaire et à la générosité de toute la population.

Voilà donc l'origine du Reliquaire photographique réalisé à la mémoire des enfants d'UCHIZY morts à la "grande guerre" de 1914-1918. Noble tâche pour ces instituteurs patriotes et dévoués, qui avaient été eux-même très éprouvés. En 1967, le Reliquaire a été agrandi pour y ajouter les portraits des victimes des derniers conflits armés : guerre de 1939-1945 et guerre d'Algérie.

Un ancien d'UCHIZY confiait récemment : "A chaque commémoration du 11 novembre 1918, pour nous qui avons été très marqués par cette période de notre enfance, nous revivons ces événements douloureux. D'année en année, nous sommes de moins en moins nombreux à pouvoir les évoquer, mais nous ne voudrions pas qu'ils tombent dans l'oubli. Pour tout ce qu'il représente, le Reliquaire reste un témoin sacré, et notre vœu le plus cher est qu'il soit toujours vénéré et honoré par les générations qui nous suivent".

Et bien légitime leur émotion à la pensée que ce mémorial puisse être un jour négligé ou relégué dans un coin. Et c'était leur inquiétude le 11 novembre dernier, le Reliquaire ne se trouvant

plus à sa place habituelle à l'Ecole Maternelle. En effet, il avait été retiré à la demande de l'Inspecteur d'Académie et avant la réfection des peintures de la classe.

L'imposant tableau avait été transféré à la Salle Communale pour la cérémonie traditionnelle du 11 novembre et l'Appel des Soldats morts pour la France n'en a pas été moins solennel et recueilli, bien au contraire. En attendant la prochaine commémoration de l'Armistice, le Reliquaire a été installé dans le hall de la mairie, à la place d'honneur et visible de tous.

Que nos Anciens soient tout à fait rassurés. Le Reliquaire restera à tout jamais ce "témoin sacré", symbole de tant de souffrances et de patriotisme. Au même titre que le Monument aux Morts de la guerre, il fait partie du patrimoine collectif, présent et futur, de notre village. Après nous, les enfants de nos enfants continueront à venir s'incliner devant le Reliquaire et répéter à leur tour : "Ils sont morts pour la France, pour notre liberté d'aujourd'hui. Plus jamais la guerre, oeuvrons sans cesse pour la paix !..."

LE RELIQUAIRE

(liste nominative des soldats)
en commençant en haut
à gauche du tableau
1914-1918



- 1er rangée : GAUDEZ Georges, GAUDEZ Jules, CANILLOT Claude, LAFARGE Camille, GRIVEAU Francis, LAVOCAT Ferdinand, BUCHILLET Etienne, DREVET Francis, BUIRET Auguste, GAUDEZ Etienne, NOUHEN Artène, PERRUSSET François, BERGER Marius.
- 2^e rangée : BLONDIN Benoît, BOUCHARDET Antoine, BUCHILLET Joanny, JACQUETIN Claudiüs, BORJON Claude-Marie, DELORME Claude, GRANGER Joseph, BOUILLON-PERRON Claude-Marie, BURTEAU Gabriel, BLONDIN Léon, GUILLOT Marcel, JACQUET Joanny, VERNET Emile.
- 3^e rangée : THENON Jean, MAZOYER Pierre, THEVENARD Antoine, LAFONTAINE Jean Marie, MEUNIER Claude, GUIGUE Francis, BOUTHENET Charles, MARCHAND Philippe, RIGOLLET François, BOURGEOIS Claude-Marie, DARBON Noël, GONNET Armand, LUC Claude.
- 4^e rangée : MOREL Paul, MORIAUX Louis, LACROIX Pierre-Marie, DUPERRON Georges, CORNU Marcel, LABEUF Lucien, DUFAL Alphonse, CHARDET Claude-Marie, COULON Joseph, NAZARETH Etienne, VOIR Jean, PETIT-GONNET Alfred, JACQUETIN Pierre.
- 5^e rangée : BARRAUD Jean, MENEVEAU Louis
- 1939-1945 : ROY Lucien, GENETIER Jean, JANIN Marcel, LACROIX Henri, HOUILLOT André, CORNU René, BROUILLARD Albert, TAILLEFER Robert, BOURGUET Berthe, BERTRAND Lucien
- 1957 Afrique du Nord : PENIN Jacques

● BOULE SARRASINE

Sept journées boulistes ont été organisées par la boule sarrasine au cours de l'année 1993 :

- 23 mai : éliminatoires départementales, en quadrette, concernant le secteur 2. 31 quadrettes présentes.
- 10 juillet : 1/4 de finale départementale des Sociétés avec la participation des sociétés suivantes : Le Creusot, Gueugnon, Chagny, Charnay, St Clément-les-Macon (2 équipes) Cluny, La Salle.
- 31 mai-11 juillet-2 août : 3 concours officiels de 32 doublettes, tous complets.
- 25 juillet : challenge DUMAZOT tête à tête entre sociétaires avec repas le soir, les épouses étant invitées.
- 4 septembre : challenge Georges JETON entre sociétaires et amis en doublette à la mémoire de notre ancien trésorier.

La société comme les années précédentes a continué des investissements en 1993.

- le 17 décembre s'est tenue à Uchizy la réunion générale du secteur 2.

Pour l'année 1994, la Boule Sarrasine ne peut malheureusement pas donner de dates pour les épreuves qu'elle organisera, avant l'Assemblée Générale départementale qui se tiendra à Autun.

● LES AMIS DE LA MUSIQUE

L'Association "Les Amis de la Musique" d'Uchizy a bien repris l'année 1993-1994, avec son nouveau bureau composé comme suit :

Présidente : Muriel MENZAGO
 Vice-Présidente : Dominique ORIOL
 Secrétaire : Brigitte PERRUSSET
 Vice-Secrétaire : Dominique LIMOGE
 Trésorier : Daniel DURAND
 Vice-Trésorière : Florence POPESCU

L'effectif est le suivant :

Eveil musical :10 élèves
 Solfège :22 élèves

Piano :18 élèves
 Flûte :3 élèves
 Violon :3 élèves
 Clarinette :3 élèves
 Guitare :12 élèves

Nous espérons la présence de nombreuses personnes pour les diverses manifestations prévues au cours de l'année.

Nous remercions toutes les personnes qui nous apportent gracieusement leurs aides.

La Présidente :
 Muriel MENZAGO



Suite à la réunion qui a eu lieu à AUTUN, la Boule Sarrasine a été chargée d'organiser les championnats départementaux VÉTÉRANS qui se dérouleront à UCHIZY les 7 et 12 MAI 1994. Les championnats de Bourgogne vétérans se dérouleront également à UCHIZY: la date reste à déterminer.

*Souvenir
 des Conscrits
 1993*

● LOISIRS CHIZEROTS

Cette année l'activité gymnastique qui en est à sa 3ème année d'existence est ouverte aux "Messieurs". Malheureusement pour l'instant ils ne sont que deux, alors avis aux amateurs ! Vous pouvez rejoindre ces messieurs et ces dames tous les mardis salle Du Donjon à 20 heures.

L'activité bricolage pour enfants de 6 à 12 ans, vient de redémarrer, c'est Mr Thierry MENZAGO qui l'anima. Alors, petit bricoleur, rendez-vous le samedi après-midi à 14 heures à la salle Du Donjon.

Si vous souhaitez avoir d'autres renseignements, contactez Mr DURAND Daniel (tél. 85-40-50-59).

INTERVENTIONS DES POMPIERS EN 1993

4 janvier - Feu de cheminée RICHY Jean Jacques
2 sapeurs

17 janvier - Feu de cheminée TALMARD Louis
3 sapeurs

5 février - Feu de cheminée CANARD Guy
3 sapeurs + C.S. Tournus

20 février - Feu de cheminée SAPIN Adrienne
5 sapeurs

22 février - Feu de cheminée GENRET Gérard
5 sapeurs + C.S. Tournus

26 mars - Feu de cheminée CORNU Paulette
5 sapeurs

16 mai - Feu Camping 6 sapeurs + C.S. Tournus

21 mai - Nid de guêpes DEPALLENS Jules 2 sapeurs

4 juin - Dégagement route arbre 4 sapeurs

23 juin - Dégagement voitures suite orage 2 sapeurs

5 juillet - Inondations (LAZAR Guy, DAVID Jean, BONNARDIN Pierre et LARDY Martial) 10 sapeurs

8 juillet - Inondations voie publique 4 sapeurs

15 juillet - Canalisations voie publique 4 sapeurs

17 juillet - Inondations (OUDOT Régis, MARTEL Marc) 5 sapeurs

21 juillet - Canalisations voie publique suite inondations 5 sapeurs

18 août - Nid de guêpes voie publique 2 sapeurs

2 septembre - Nid de guêpes GUICHARD Arlette
2 sapeurs

9 septembre - Inondations routes 4 sapeurs

5 octobre - Inondations de 21 h à 3 h du matin 10 sapeurs

6 octobre - Inondations MARTEL Marc 2 sapeurs

8 octobre Inondations PENIN René 2 sapeurs

A NOTER : BROCANTE DES POMPIERS
LE 3 JUILLET 1994

● LA "CALANEU"

Les Nouvelles.

Comme les années précédentes, la "Calaneu" a organisé une marche le 4 avril 1993. Malgré le temps maussade, une centaine de personnes ont participé à cette ballade printanière. Le prix très modique (5 F) demandé à l'inscription, permet juste de couvrir les frais d'organisation : le but de cette manifestation n'est pas d'augmenter les ressources de l'association, mais de sensibiliser les habitants aux problèmes d'environnement et de protection de la nature.

Deux sujets majeurs intéressent et inquiètent les membres de l'association : le stockage des boues provenant de la station d'épuration de Mâcon, et les dégâts causés par les inondations et coulées de boue provenant des vignobles. Devant le manque d'informations précises concernant le projet de stockage des boues de la station de Mâcon, notre association pose les questions suivantes: toutes les garanties sur l'inoffensivité de ces boues ont-elles été données ? Des risques de contamination de la nappe phréatique par infiltration et écoulement dans les ruisseaux sont-ils à redouter ? Des odeurs sont-elles à craindre ? Sur quels terrains et sur quelle superficie seront-elles épandues ? Des analyses seront-elles régulièrement effectuées et communiquées au moment de l'épandage, par qui et aux frais de qui ? Autant d'interrogations sur un nouveau problème dont l'importance mériterait la consultation des habitants d'Uchizy nous semble-t-il.

Les pluies abondantes de cet automne, ont remis en évidence les conséquences plus que désagréables du ruissellement de l'eau provenant des vignobles. Nous ne pouvons que compatir au désarroi des habitants touchés par ces inondations et plus particulièrement à celui des personnes âgées confrontées au nettoyage difficile de leur habitation.

La première tranche de travaux pour lutter contre ce phénomène, malgré son prix fort coûteux pour la collectivité, a bien prouvé à la fois son effica-

cité (la rue Girard a été épargnée) et les causes de ces dégâts. S'il n'est pas possible d'envisager un retour en arrière quant aux méthodes d'exploitation des terres, en revanche, il n'est pas utopique de proposer certaines solutions. Mais, nous en sommes conscients, elles ne résolvent pas le problème en entier.

Nombreux sont les Chizerots qui souhaitent que l'on cesse d'arracher les buissons si utiles à la rétention de l'eau, que l'on ne détruise plus les murs de soutènement que nos aïeux ont eu tant de mal à construire, et même qu'avec le temps nous puissions retrouver un paysage moins uniforme. Nous espérons que la Commune donne à nos cantonniers, des consignes moins radicales. L'application et le respect de ces règles les plus élémentaires, auraient au moins pour conséquence de limiter les travaux à la charge de la commune, et donc d'en limiter le coût supporté en quasi totalité par les contribuables.

Nous espérons pouvoir compter sur le soutien et la diligence de Mr le Maire pour faire appliquer rigoureusement la charte des zones sensibles à l'érosion (publication du Conseil Général-1989) et la prise en compte de la loi de janvier 1993 sur les paysages pour l'ensemble de la Commune.

Nous souhaitons vivement que ces quelques lignes soient source de réflexion, et permettent l'ouverture d'un vrai débat sur l'environnement à UCHIZY.

D'autre part, le mercredi 4 novembre, la "Calaneu" a apporté son soutien à l'association "Jugy-Nature-Environnement" en participant à la manifestation organisée conjointement avec le Comité Départemental pour la Protection de la Nature. Par cette manifestation, ces associations voulaient dénoncer les nuisances causées par l'exploitation de la carrière de Sennecey-le-Grand et surtout s'opposer au renouvellement de l'autorisation d'extension.

Le Bureau de la "Calaneu".

L'ANNÉE 1993



13 Décembre 1992
Journée porte ouverte chez Babette qui reçoit toujours avec la même gentillesse les nombreux amis et clients venant découvrir ses nouvelles créations.



5 Mars 1993
Agréable soirée rétrospective pour tous ceux qui avaient participé à l'accueil du Groupe Portugais d'Estoril en octobre 92



13 Décembre 1992
Loto traditionnel organisé chaque année en décembre, collectivement et toujours avec succès par le Comité Cycliste, le Comité de Jumelage et le Comité des Fêtes



6 Avril 93
Assemblée générale de l'ASA
Bilan positif et satisfaisant après avoir mené à bien les importants travaux de lutte contre l'érosion dans les vignobles des Condemines.



13 Février 1993
Repas des chasseurs chez Muriel au Lion d'Or. Bonne table et bonnes histoires de chasse, sans aucun doute.



4 Juillet 93 : brocante des Pompiers
Beaucoup de soleil, beaucoup d'animation, tout ce qu'il fallait pour une brocante réussie.

EN IMAGES



12 Octobre 93
Réunion cantonale des responsables des
Clubs d'Aïnàs Ruraux - Salle du Donjon à
Uchizy.



3 Novembre 93
Concours de belote du Club Rencontre et
Sympathie. Beau succès pour ce 2^e
concours annuel, très animé, avec de
beaux lots pour les heureux gagnants.



Savez-vous planter les choux? ...
Caprice de la nature ou talent des jardi-
niers ? Sans doute les deux, car pour un
beau chou, c'était un beau chou, chez M.
et Mme LOUGUET rue Girard ...



12 Décembre
Edition 93 du loto des 3 Comités :
mais qui donc a gagné le superbe VTT ?



17 Décembre 93
Ah ! Père Noël, voilà bien longtemps
qu'on l'attendait !

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 10 février 1993

Participation communale accordée au titre de la cantine scolaire "par repas avec référence à l'année scolaire précédente et selon un taux révisable chaque année".

Exonération de la taxe professionnelle pour les entreprises nouvelles qui s'implanteraient dans la commune, dans les limites fixées par la réglementation en vigueur.

Adhésion au Syndicat à la carte "BRESSE-TOURNUGEOIS".

Adhésion à l'Association pour le développement économique du MACONNAIS-VAL DE SAONE.

Conseil Municipal du 24 mars 1993

Approbation à l'unanimité du compte administratif 1992.

Approbation à l'unanimité de la Redevance "Ordures Ménagères" fixée à 140,00 F pour une seule personne et à 270,00 F pour un foyer de 2 personnes ou plus.

Approbation de l'augmentation à 3,03 % des taux des quatre impôts locaux soit :

taxe d'habitation : 5,77 %

foncier non bâti : 38,11 %

foncier bâti : 9,85 %

taxe professionnelle : 8,77 %

Approbation à l'unanimité du projet de budget "assainissement" présenté par Mr le Maire et la Commission des Finances.

Approbation à l'unanimité des statuts du Syndicat "BRESSE-TOURNUGEOIS" et désignation des représentants de la Commune.

Accord pour la construction par l'OPAC de deux pavillons au lotissement La Martine.

Conseil Municipal du 12 mai 1993

Accord unanime pour la participation financière au taux unique de 556,50 F par élève, à demander aux communes extérieures.

Renouvellement des baux "prairie d'Arbigny" avec maintien des conditions tarifaires appliquées précédemment.

Pose d'un panneau indicateur pour la mairie.

Conseil Municipal du 30 juin 1993

Approbation à l'unanimité du compte administratif "assainisse-

ment" de l'exercice 1992 et du compte de gestion présenté par le Receveur Municipal.

Fixation du montant de la taxe d'affouage 1993 (107,00 F) et établissement de la liste des bénéficiaires de la portion de foin (201).

Mise en location d'un appartement F2 à compter du 01/08/1993 et d'un appartement F3 à compter du 01/09/1993.

Conseil Municipal du 1er septembre 1993

Acceptation du plan de financement proposé pour la construction de l'atelier-garage.

Dépôt de dossiers de demandes de subventions en vue de l'inscription éventuelle aux programmes 1994 pour l'assainissement, l'érosion des sols, la voirie.

Conseil Municipal du 13 octobre 1993

Prend acte de l'attribution du 1er prix Régional au titre du FLEURISSEMENT 1993 et de l'obtention du panonceau avec fleur (seulement 27 communes sur 2000 en BOURGOGNE).

Homologation de la décision entérinée par la Commission d'ouverture des plis en ce qui concerne les entreprises retenues pour la construction de l'atelier-garage (début des travaux fixé au 25/10/93).

Transmission du dossier "projet d'épandage des boues de la station d'épuration de MACON" à Monsieur le Préfet de Saône et Loire pour avis.

Participation aux frais de réparation des collèges et à l'extension du réseau d'aide aux enfants en primaire.

Attribution d'une aide à deux associations locales pour faciliter leur fonctionnement.

Révision des conditions de location pour les terrains communaux de la prairie d'Arbigny (légère diminution).

Recherche, à la demande de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, d'un autre emplacement pour le mortuaire installé à l'école maternelle.

Remplacement de l'aspirateur, hors d'usage, de l'école maternelle.

Prise en charge d'une journée de formation en informatique pour la secrétaire de mairie.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE 1994

8 JANVIER 1994 - Banquet des Conscrits

12 FEVRIER 1994 - Repas des Chasseurs

13 FEVRIER 1994 - Loto du Foot

26 FEVRIER 1994 - Choucroute du Comité de Jumelage

6 MARS 1994 - Loto du Restaurant Scolaire

13 MARS 1994 - Fête de la Calaneu-Carnaval-Course Cycliste

AVRIL (à préciser) - Marche de La Calaneu

17 AVRIL 1994 - Repas du Club Rencontre et Sympathie

7 MAI 1994 - Championnat Départemental Vétérans 1ère journée
(Boule Sarrasine)

12 MAI 1994 - Championnat Départemental Vétérans 2ème
journée

23 MAI 1994 - Concours de Boules 32 doublettes

19 JUIN 1994 - Audition des Amis de la Musique - Expo Petit
Bricoleurs

26 JUIN 1994 - Pétanque du Restaurant Scolaire

3 JUILLET 1994 - Brocante des Sapeurs-Pompiers

10 JUILLET 1994 - Concours de Boules Challenge Jossierand 32
doublettes

13 JUILLET 1994 - Fête Nationale du 14 juillet

14-15-16 JUILLET 1994 - Voyage des Pompiers

24 JUILLET 1994 - Concours de Boules Challenge Dumazot

7 AOUT 1994 - Fête patronale - repas champêtre

8 AOUT 1994 - Concours de Boules Challenge Bourgeois

11 AOUT 1994 - Pétanque Société de Chasse

3 SEPTEMBRE 1994 - Concours de Boules Challenge Jeton

3 NOVEMBRE 1994 - Concours de belote Rencontre et Sympathie

13 NOVEMBRE 1994 - Expo-Vente Rencontre et Sympathie

19 NOVEMBRE 1994 - Repas du Restaurant et Coopérative Scolaires

3 DECEMBRE 1994 - Banquet des Pompiers

11 DECEMBRE 1994 - Loto des Comités Cycliste, Fêtes et Jumelage

16 ou 17 DECEMBRE 1994 - Arbre de Noël de l'Ecole



Hyménées



Fabienne
et Didier
le 6 Février 1993



Nathalie
et Claude
le 22 mai
1993



Christelle
et Nicolas
le 3 Juillet 1993



Laurence
et Jean-Claude
le 22 Mai 1993

ETAT CIVIL 1993

NAISSANCES :

- Quentin CHANDELIER 02/02/1993
- Mathilde GIROUD 08/02/1993
- Anaïs DEMONT 07/04/1993
- Thibaut OJEDA 07/06/1993
- Adeline SEJOURNE 19/06/1993
- Etienne, Pierre-Yves, Joseph, Jean PERRUSSET 12/07/1993
- Kévin, Bernard MARPAUD 12/07/1993
- Anne-Cécile, Marie-Pierre PEETERS 15/07/1993
- Gaëlle, Michèle PACORET 05/08/1993

MARIAGES :

- Didier, Jean GAUDILLAT et Sandrine, Fabienne THIBERT 06/02/1993
- Jean Claude, Maurice BOURCIER et Laurence, Françoise, Raymonde MONIN 22/05/1993
- Christophe, Claude BONIN et Nathalie, Huguette, Alberte POULLEAU 26/06/1993
- Nicolas, Hervé, Eric DECHELETTE et Christelle, Laurence DUPIN 03/07/1993
- Jean, Raymond VERMOREL et Raymonde, Joséphine MEGARD 31/07/1993

Hors Commune :

- Claude, François BERTIN et Claire, Emilienne, Mireille SPANU 10/07/1993

RECONNAISSANCES :

- Anaïs DEMONT 16/04/1993
- Adeline SEJOURNE 28/06/1993

DECES :

- Odette MIGNARD, Veuve BRESSIEUX à l'âge de 78 ans 05/03/1993
- Vito, Nino DIGIGLIO à l'âge de 45 ans 05/04/1993
- Jean BURY à l'âge de 71 ans 11/04/1993
- Marie-Yvonne BOURGEON, Veuve VION à l'âge de 81 ans 01/08/1993
- Marie-Antoinette PERRUSSET, Veuve BOUILLON-PERRON à l'âge de 85 ans 05/08/1993
- Pierre AUBOEUF à l'âge de 66 ans 18/08/1993
- Noël, André, Francis COULON à l'âge de 83 ans 13/10/1993
- Noëlla, Raymonde GUILLERMIN, Epouse BESSON à l'âge de 61 ans 05/11/1993
- Denise THERON, Veuve BERNET à l'âge de 56 ans 24/11/1993

DONS RECUS EN 1993

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

COULON Suzanne250,00

CLUB RENCONTRE ET SYMPATHIE :

Le montant des dons reçus par le club est de1 460,00

Liste des donateurs :

Simone BAILLEAU
 Marguerite GILLET
 Mr et Mme DANANCHER Eugène
 Mme Raymonde VERMOREL
 Mr et Mme Robert GEOFFROY
 Mme Vve COULON Suzanne
 Dons anonyme

COMITE DES FETES :

Mme Vve COULON Suzanne250,00

COOPERATIVE SCOLAIRE :

Guy CANARD160,00
 MICHOD Patrick (portion de foin)60,00
 Anonyme (portion de foin) 60,00
 Mariage GAUDILLAT-THIBERT371,00
 Mariage DECHELETTE-DUPIN235,00
 Anonyme100,00

RESTAURANT SCOLAIRE :

Don anonyme200,00
 Mme MONNERET René50,00
 Mariage GAUDILLAT-THIBERT371,00
 Mariage DECHELETTE-DUPIN235,00
 Mariage BONIN-POULLEAU248,00

Dons en nature :

JOUVEAUX Roger (fruits)
 PERNOT M. Claude (pâté croûte)
 PONCET Annie, (pommes de terre)
 CORNU Marcel, (pommes de terre)
 THEVENARD Roger (pommes de terre)
 NUZILLAT Arlette (crème au chocolat et gâteaux)
 COMITE DES FETES (friandises)
 AMIS DE LA MUSIQUE (gâteaux)
 PERRUSSET Jacques (oeufs)
 CHEVALIER Claude (vin doux)

COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS :

Décès

GRAVALLON André350,00
 DAVID Maurice300,00
 Vve LOCRAZ Anne-Marie200,00
 Vve BRESSIEUX Odette350,00
 Vve VION Marie-Yvonne300,00
 Vve BOUILLON-PERRON Marie-Antoinette500,00
 AUBOEUF Pierre100,00
 Vve GEOFFROY Marie300,00
 COULON Noël450,00
 Famille FAVIER150,00
 BESSON Noëlla500,00

Mariage

GAUDILLAT Didier
 et THIBERT Sandrine371,00

BONIN Christophe

et POULLEAU Nathalie248,00
 VERMOREL Jean et MEGARD Raymonde 180,00

Interventions

Anonyme (feu de cheminée)200,00
 CANARD Guy (feu de cheminée)300,00
 Vve SAPIN Adrienne (feu de cheminée) 500,00
 Anonyme (feu de cheminée)200,00
 Vve CORNU Paulette (feu de cheminée) 200,00
 MOINE René (arbre sur voie publique) 100,00
 DEPALLENS Jules (nid de guêpes)100,00
 GUICHARD Arlette (nid de guêpes)150,00
 OUDOT Régis (inondation)200,00
 PENIN René (inondation)100,00
 Anonyme.....60,00

Retraite Pompiers

BUCHILLET Léon (1992)50,00
 DANANCHER Eugène100,00
 CORNU Henri100,00
 PERRUSSET Jacques60,00
 GAUZEZ Roger100,00
 GAUTHERON Jules50,00
 MARPAUD Roger100,00
 THEVENARD Roger100,00
 BUCHILLET Léon100,00

Avec les remerciements de l'Amicale, sous réserve d'erreurs ou omissions.
Le Trésorier : Michel JANNET



UN PEU D'HISTOIRE A PROPOS D'UNE CARTE POSTALE

Elle représente l'Abreuvoir -pour les plus jeunes, la Place de l'Étang-. On y lit : "UCHIZY est la patrie de Jean TUPINIER (1753-1818), juriconsulte, bailli de TOURNUS, juge au Tribunal de Cassation (1791), membre du Conseil des Anciens et du Corps législatif".

On utilisait beaucoup à l'époque, et longtemps après, le mot patrie. Disons plus simplement que Jean TUPINIER est "né" à UCHIZY, où son père avait en 1753 la charge de notaire royal.

On lit, dans le registre paroissial de 1753 : "Jean, fils du sieur Jean Antoine TUPINIER, notaire royal demeurant dans cette paroisse, et de demoiselle Anne-Claudine BERARDON, sa femme, est né et a été baptisé le dix neuvième juillet mille sept cent cinquante trois. Son parrain a été sieur Jean TUPINIER l'aîné, bourgeois, demeurant à St.-OYEN, paroisse de MONTBELLET et la marraine Demoiselle Marie-Claudine BERARDON, femme de Pierre JANIN, bourgeois, demeurant à BOYER. Tous lesquels se sont soussignés". Et Monsieur le Curé MIOLLAND, curé d'UCHIZY.

Cet acte de naissance peut paraître annoncer les grandes lignes de la vie de ce bébé : issu d'une famille de bonne bourgeoisie originaire de CLUNY, depuis en tout cas 1551, alliée aux LAMARTINE, dans la "robe" depuis des générations :

avocats, notaires. Les grands-pères et oncles épousent des demoiselles, filles de notaires ou d'avocats, de CUISERY, de PONT DE VAUX. Jean TUPINIER est vraiment de "chez nous".

En 1788, il est juge-bailli de TOURNUS, participe en chef de file à la rédaction des Cahiers de doléances. Il est élu président (avec 57 voix, le maximum) de la commission des 9 commissaires qui en 2 jours jugent les 27 paysans arrêtés après la révolte des brigands. Leur compte est vite réglé : la mort, les galères, le carcan pour 2 femmes et 12 emprisonnés. Il a donc envoyé aux galères son "compatriote" Didier CORNU dit Brinquet, cultivateur à UCHIZY et "son voisin" Jean GAGIN, maçon à CHARDONNAY. Le 7 août c'est l'amnistie pour tous ceux qui "abandonneraient la troupe des brigands".

Le 9 août, notre TUPINIER écrit aux Chanoinesses de NEUVILLE LES DAMES, possesseurs depuis 1785 de la plus grande partie des revenus des Abbés de TOURNUS. Elles cèdent tout "cens et lods" et la Commune d'UCHIZY obtient "les fossés" et le Donjon en ruine depuis des décennies. On a une belle "annonce aux habitants de ce cadeau", où il se dit heureux "d'être l'organe d'une bienfaisance qui doit d'autant plus vous flatter que vous l'avez parfaitement méritée".

On le retrouve élu juge au Tribunal de

Cassation à PARIS de 1791 à 1797, député de Saône et Loire au Conseil des Anciens (1797). Il est incarcéré au Temple à la suite du coup d'état du 18 Fructidor de l'An 5, sous l'inculpation cocasse (pour nous...) de "conspirateur modérantiste". Deux fois Vice-Président du Corps législatif en 1802 et 1810. Il est bien sûr membre de l'Académie de MACON en 1806. Chevalier de l'Empire en 1810. Il laisse dans l'histoire de son temps le souvenir de l'un des grands juriconsultes pour avoir pris une très grande part à l'élaboration du Code Civil.

Il fut si généreux avec GREUZE -son ami peut-être, son débiteur sûrement- que ce dernier exécuta son portrait en 1797. Deux lettres de GREUZE débordent pour lui de reconnaissance éperdue. Heureux TUPINIER ! Il mourut à TOURNUS en 1818.

Ces notes sont extraites des documents très généreusement communiqués par Madame PATAILLE, bibliothécaire de TOURNUS. Qu'elle en soit ici très vivement remerciée.

Simone BAILLEAU.

